



La négociation doit passer à la vitesse supérieure

Le gouvernement prétend être un employeur de choix. Pourtant, il ne semble pas prêt à améliorer significativement les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs du réseau. Bien que les rencontres aient été plus fréquentes au cours des dernières semaines, les travaux n'ont donné lieu à aucune avancée à ce stade-ci. La pression de la mobilisation sera essentielle pour faire comprendre au gouvernement l'urgence d'agir dans le cadre de cette négociation.

Le CPNSSS n'a pas de mandat et ne répond pas à nos demandes

Bien que la partie patronale soutienne vouloir régler cette négociation rapidement, **force est de constater qu'elle ne dispose d'aucun mandat à la table de négociation.** Elle n'a indiqué aucune ouverture claire à l'égard de nos demandes. Même sur les demandes sans incidence monétaire – comme l'allègement des tâches administratives – le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) dit qu'il n'a pas le mandat pour changer les choses.

Parallèlement, alors que l'ensemble des catégories d'emploi vivent des enjeux de manque de personnel, **le CPNSSS ne met aucune offre satisfaisante sur la table.** Il ne propose que des mesures très limitées et ciblées, laissant de côté la majorité des personnes salariées, créant ainsi des iniquités entre les différents secteurs et titres d'emploi.

Pour stopper l'exode du personnel et les départs en absence maladie, il est impératif d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du réseau. Nous proposons des **solutions concrètes** pour les techniciennes, les techniciens et les professionnel-les en santé et services sociaux. Au-delà des disponibilités, la partie patronale doit démontrer sa volonté d'échanger réellement sur ces solutions et, pour ce faire, elle doit se procurer les mandats nécessaires.

Le gouvernement contourne la table de négociation

Au cours des dernières semaines, le gouvernement a imposé – par directive ministérielle – une mesure qui aurait dû être négociée entre les parties, soit l'instauration d'un montant forfaitaire et temporaire de 900 \$ pour le remboursement des ordres professionnels à l'intention des personnes travaillant à l'évaluation et à l'orientation à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Le remboursement des ordres fait partie de nos demandes phares de négociation.

Notre revendication inclut l'ensemble des personnes qui doivent payer un ordre professionnel ou des frais liés à leur droit d'exercice, et ce, peu importe leur titre d'emploi ou le milieu où elles exercent. Le gouvernement a d'abord présenté son offre aux tables sectorielles, mais face au refus des syndicats d'exclure de nombreuses personnes salariées, il a choisi de contourner la négociation et d'imposer sa mesure très restrictive par directive ministérielle. La Fédération des professionnel-les (FP-CSN) et la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) ont dénoncé cette décision gouvernementale unilatérale en déposant une plainte pour entrave aux activités syndicales et négociation de mauvaise foi.

Il est temps de faire sentir à la partie patronale que cette négociation ne se réglera pas sans des gains significatifs pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du réseau. **Pour faire monter la pression, nous aurons besoin d'une mobilisation large et forte de tous nos membres sur le terrain.**



L'automne s'annonce chaud !

Au cours des dernières semaines, la mobilisation s'est intensifiée et les actions se multiplient dans les milieux de travail. C'est en intensifiant les moyens d'action que nous ferons bouger les choses à la table de négociation.

Ateliers *dazibao*

Si ce n'est pas déjà fait, vous aurez l'occasion dans les prochaines semaines de partager vos préoccupations dans le cadre des *dazibao*. Cette action participative (création de murales collectives) vise à recueillir vos témoignages et vos préoccupations à l'égard de vos conditions de travail. Nous vous encourageons à joindre vos voix à ces grandes bannières collectives qui seront utilisées dans le cadre d'actions ciblant l'employeur, et ce, dès la rentrée !



Actions *dazibao* organisées en juin 2023 lors de la tournée *foodtruck* du SPTSSS au site des Santolines à Québec (à gauche) et lors du conseil syndical du STEPSQ à l'Hôpital Sainte-Justine à Montréal (à droite).



Activité sur la grève

Pour faire bouger le gouvernement et illustrer la force de notre solidarité, nous devons nous préparer à recourir à la grève cet automne, si la négociation l'exige. Pour mieux comprendre pourquoi et comment nous préparer à celle-ci, un jeu-questionnaire sur la grève a été produit à l'intention des syndicats du Front commun ; nous vous incitons à l'utiliser lors de vos activités estivales ou celles de la rentrée. Soyez à l'affût de vos courriels pour connaître les dates des activités dans votre établissement.



Manifestation nationale du Front commun : 23 septembre à Montréal

Le samedi 23 septembre 2023, nous serons des milliers à prendre la rue pour la défense de nos services publics et à marcher pour faire comprendre au gouvernement de la CAQ que les travailleuses et les travailleurs de nos réseaux – celles et ceux qui soignent, soutiennent et éduquent – sont en droit de le faire dans des conditions optimales. Plus d'informations à venir et d'ici là, réservez la date à votre agenda !

[Lien vers l'événement Facebook](#)



Le port du chandail du Front commun tous les jeudis se poursuit!

